

## Table des matières

<b>E7 - Système de formation en Suisse : Connaître et orienter dans le système éducatif suisse</b> .....	3
□ Situation problème : Naviguer dans la complexité .....	3
<b>Selon le cadre légal et institutionnel suisse</b> .....	3
□ <b>Concepts clés du système de formation suisse</b> .....	6
□ <b>Liens avec d'autres cadres théoriques</b> .....	7



# E7 - Système de formation en Suisse : Connaître et orienter dans le système éducatif suisse

Connaître le système éducatif suisse — ses niveaux, ses acteurs, ses financements — pour orienter les apprenants avec précision et confiance.

## Informations rapides

- Page parente : [Carnet E7 — Renseigner une personne](#)
- Page compétence : [Compétence E Accompagner](#)
- Module concerné : [Module MDA — Accompagnement](#)



E7 - Renseigner une personne : Maîtriser le système de formation suisse

## Objectif de la compétence E7

Acquérir une connaissance opérationnelle du système éducatif suisse — ses niveaux, ses acteurs, ses financements — afin d'orienter les apprenants avec précision, de conseiller avec rigueur juridique et d'identifier les parcours de formation pertinents pour chaque situation individuelle, en s'appuyant sur des outils de veille actualisés.



## Situation problème : Naviguer dans la complexité

En tant que professionnel de l'accompagnement, je suis confronté à un apprenant perdu face à la multitude d'offres de formation, de diplômes (CFC, Brevet fédéral, CAS, DAS, MAS, ECTS) et de mécanismes de financement en Suisse. Sans une vision claire de la structure tripartite (Confédération/Canton/Commune), des niveaux éducatifs (Secondaire I à Quaternaire) et des conditions légales spécifiques, je risque de donner une information partielle, inexacte ou juridiquement risquée, compromettant ainsi le parcours de la personne et ma crédibilité professionnelle.

## Selon le cadre légal et institutionnel suisse

### Les 3 Niveaux administratifs

Selon (Confédération suisse) le système éducatif suisse repose sur une répartition historique des

compétences entre trois niveaux, avec des implications concrètes sur le financement et l'organisation.

## Historique et répartition :

- **1848** : début de l'école obligatoire en Suisse.
- **L'éducation sociale** est une **responsabilité cantonale**.
- **Tout ce qui touche à l'argent** (financement, lois, subventions) est **fédéral**.

## Structure actuelle :

- **Confédération → Canton → Commune**
- **Base légale** : les formations privées sont encadrées par des lois fédérales ou cantonales.
- **Financement** : dépend du domaine (fédéral pour les formations professionnelles, cantonal pour la culture, la santé, l'éducation).

### □ Le pilotage des formations

Le pilotage des formations en Suisse suit une logique duale : **subvention publique pour la formation professionnelle** (via SEFRI) vs **marché pour la formation continue**.

L'engagement financier fédéral est important (ex. : 50% pour le Brevet fédéral) mais suit le principe : **la subvention suit l'apprenant, pas le prestataire**.

Le lieu de la prestation détermine le lieu de la subvention.

### □ Les 5 Niveaux de formation

Le système éducatif suisse est structuré en **5 niveaux principaux** :

## Positionnement du sous-système éducatif :

Niveau	Type	Exemples	Positionnement
<b>Secondaire I</b>	Formation générale	Prépare au secondaire II	Obligatoire
<b>Secondaire II</b>	Formation professionnelle ou académique	CFC, maturité, écoles professionnelles	Post-obligatoire
<b>Tertiaire A</b>	Formation académique	Bachelor, Master, Doctorat (ECTS)	Hautes écoles universitaires
<b>Tertiaire B</b>	Formation professionnelle supérieure	<b>Brevet fédéral</b> , Certificat FSEA, diplômes de Hautes écoles spécialisées	<b>Notre position</b>
<b>Quaternaire</b>	Formation continue post-diplôme	<b>CAS, DAS, MAS</b>	Formation continue spécialisée

□ Nous sommes en **Tertiaire B** avec le **Brevet fédéral de formatrice/formateur**.

### □ Les passerelles et reconnaissances

## Principes clés :

- **Raccord (RAC)** : permet d'accéder à des formations supérieures.
- **Pas de formation sans demande** : tout parcours repose sur un **besoin identifié**.
- **Reconnaissance des acquis** : possible via dossier, expérience professionnelle, ou validation

des compétences.

### Liens institutionnels essentiels :

- Hautes écoles suisses accréditées :  
<https://www.swissuniversities.ch/fr/themes/enseignement-et-etudes/hautes-ecoles-suisses-accreditees>
- Formations professionnelles initiales :  
<https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/grundbildung?offset=0&max=60>

### □ Cadre légal et financement

### Loi fédérale sur la formation professionnelle :

- **Engagement financier fédéral** : subventions Sefri (ex. : 50% pour le Brevet fédéral).
- **Financement axé sur la personne** : la subvention suit l'apprenant, pas le prestataire.
- **Lieu de la prestation** = lieu de la subvention.

### Formation continue (post-obligatoire) :

- Basée sur le **marché** — pas de financement automatique.
- **Sans évaluation** → attestation de participation.
- **Avec évaluation** → certificat reconnu.

□ \*Fournir une attestation minimum pour chaque cours — c'est une exigence de qualité.\*

### □ Diplômes et crédits ECTS

### Diplômes du quaternaire :

Diplôme	Accès	Validité	Notes
<b>CAS</b>	CFC + dossier	5-10 ans (selon spécialisation)	Non réglementé par Bologne — spécifique à la Suisse
<b>DAS</b>	Doctorat ou équivalent	À vie	Délivré par les Hautes écoles
<b>MAS</b>	Bachelor/Master + dossier	À vie	Équivalent international via ECTS

△ Attention aux titres : en Suisse, seuls 7 Masters sont officiellement reconnus. Les "MBA" privés peuvent être trompeurs.

### Crédits ECTS :

- En principe, ce sont les **hautes écoles accréditées** qui délivrent les crédits ECTS.
- Le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) vise la **transparence** et la **mobilité**.
- Les instituts privés non accrédités peuvent utiliser les noms de titres, mais **la reconnaissance est laissée à la discréction des employeurs**.
- **Vérification cruciale** : s'assurer que le fournisseur est accrédité selon la LEHE.

### □ Crédits ECTS

En principe, ce sont les hautes écoles accréditées qui délivrent les crédits ECTS pour les diplômes et les titres académiques (bachelor, master et doctorat) ainsi que pour les diplômes de formation continue «Certificate of Advanced Studies CAS», «Diploma of Advanced Studies DAS» et «Master of Advanced Studies MAS» que délivrent les hautes écoles.

Le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) a pour objectifs la transparence ainsi que la mobilité des étudiantes et étudiants à travers l'Europe.

Les instituts privés qui n'ont pas été accrédités conformément à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) sont certes autorisés à utiliser les noms des titres académiques et la mention d'ECTS, mais la reconnaissance des diplômes qu'ils délivrent est laissée à la discréTION des employeurs et employeuses ainsi que des autres établissements d'enseignement supérieur à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Pour cette raison, il est important ici aussi de vérifier si la fournisseur ou le fournisseur est accrédité conformément à la LEHE et à quels endroits les diplômes et crédits ECTS proposés sont reconnus.

Liens vers swissuniversities et SEFRI

- Hautes écoles suisses et autres institutions accréditées dans le domaine suisse des hautes écoles selon la LEHE :  
<https://www.swissuniversities.ch/fr/themes/enseignement-et-etudes/hautes-ecoles-suisses-accreditees>



"J'ai appris que le système éducatif suisse n'est pas un labyrinthe — c'est un écosystème. En le comprenant, je peux conseiller avec précision, confiance, et sécurité." ([Eugénie Decré], 2024)

## □ Concepts clés du système de formation suisse

Une maîtrise opérationnelle du système repose sur la compréhension de trois dimensions interdépendantes : administrative, formative et financière, qui définissent les possibilités et contraintes de tout parcours éducatif en Suisse.

Dimension	Composantes	Exemples concrets
-----	-----	-----
<b>Dimension Administrative</b>	Confédération/Canton/Commune, lois fédérales (LFPr, LEHE), accréditations	Vérifier l'accréditation LEHE pour les ECTS
<b>Dimension Formative</b>	Niveaux (Secondaire I à Quaternaire), passerelles (RAC), reconnaissance des acquis	CFC → Brevet fédéral → CAS
<b>Dimension Financière</b>	Subventions SEFRI, financement "par tête", marché de la formation continue	50% de subvention pour le Brevet fédéral

### □ Les 3 postures du conseiller

Pour orienter efficacement dans ce système complexe, le professionnel doit maîtriser trois postures complémentaires :

- **Le cartographe** : Connaître la structure globale et les parcours types.
- **Le juriste** : Maîtriser les cadres légaux et conditions de financement.
- **L'accompagnateur de projet** : Aider à formuler le besoin et construire un parcours sur

mesure.

**Posture centrale en E7** : La capacité à **traduire** la complexité systémique en informations actionnables pour l'apprenant.

#### ☒ L'ajustement informationnel

L'ajustement informationnel = La capacité à fournir une information juste, actualisée et contextualisée, en fonction du profil spécifique de l'apprenant et des évolutions du système.

#### Niveaux d'ajustement :

- **Niveau 1** : Information structurelle de base (niveaux de formation, acteurs)
- **Niveau 2** : Information contextuelle (offres régionales, financements accessibles)
- **Niveau 3** : Information stratégique (passerelles optimisées, reconnaissance d'acquis spécifiques)

#### Outils d'ajustement :

- [odasante.ch](http://odasante.ch)
- [formationcontinue.ch](http://formationcontinue.ch)
- SEFRI
- swissuniversities

#### ☒ Le jeu des articulations

L'expertise en orientation consiste à comprendre comment articuler les différents éléments du système pour construire un parcours cohérent et réalisable.

#### Articulations clés à maîtriser :

- **Articulation administrative-financière** : Quel niveau (fédéral/cantonal) finance quel type de formation ?
- **Articulation formative** : Quelles passerelles entre CFC, Brevet fédéral, CAS/DAS/MAS ?
- **Articulation territoriale** : Quelles différences entre cantons pour l'accès et le financement ?
- **Articulation public-privé** : Quelle valeur réelle des diplômes selon l'accréditation du prestataire ?

## ☒ Liens avec d'autres cadres théoriques

Théorie/Cadre	Lien avec le système suisse	Utilité pour la pratique E7
---	-----	-----
<b>Compétences FSEA</b>	La compétence E7 "Renseigner" nécessite cette connaissance systémique comme socle informationnel.	Permet de situer exactement le Brevet fédéral FSEA dans le paysage et d'en expliquer la valeur.
<b>Approche par compétences</b>	Le système suisse valorise de plus en plus la reconnaissance des acquis expérientiels (VAE).	Oriente vers les procédures de validation plutôt que vers des formations redondantes.

<b>Théorie des systèmes</b>	Le système éducatif suisse est un système complexe avec sous-systèmes interdépendants.	Aide à expliquer pourquoi une modification à un niveau (ex: financement) impacte d'autres niveaux.
<b>Pédagogie des adultes (Knowles)</b>	Les adultes ont besoin de comprendre la <b>pertinence</b> et l' <b>applicabilité</b> immédiate.	Guide la manière de présenter l'information systémique comme un outil pour atteindre leurs objectifs.
<b>Légalité et sécurité juridique</b>	Chaque information donnée engage la responsabilité du conseiller.	Justifie la nécessité de s'appuyer sur des sources officielles (SEFRI, LEHE).

## Exercice pratique

### Cartographiez un parcours complexe

**Cas :** Une personne titulaire d'un CFC en informatique, 8 ans d'expérience dont 3 en formation de collègues, souhaite obtenir une reconnaissance formelle comme formatrice et accéder à un MAS en ingénierie pédagogique.

#### Étapes de l'exercice :

1. **Analyse du profil** : Identifiez les niveaux de formation concernés (CFC → Tertiaire B → Quaternaire). 2. **Recherche d'information** : Utilisez les ressources officielles pour trouver :

- Les conditions d'accès au Brevet fédéral FSEA
- Les possibilités de reconnaissance d'acquis pour son expérience
- Les MAS en ingénierie pédagogique reconnus (avec ECTS)
- Les mécanismes de financement à chaque étape

3. **Construction de scénarios** : Proposez 2-3 parcours possibles avec pour chacun :

- Les étapes et durées
- Les coûts et financements potentiels
- Les avantages et inconvénients

4. **Présentation synthétique** : Créez une fiche d'orientation claire pour la personne.

**Rendu attendu** : Une fiche d'orientation professionnelle (1-2 pages) présentant les différentes options de manière comparative, avec les sources officielles citées (liens SEFRI, swissuniversities, etc.).

### Applications dans la pratique quotidienne

Pour intégrer la connaissance du système suisse dans ma pratique E7, je me demande systématiquement :

#### Avant un entretien d'orientation :

- Quels sont les **éléments clés du système** que je dois absolument maîtriser pour ce public spécifique ?
- Quelles **ressources officielles** dois-je avoir sous la main (liens, documents) ?
- Quelles **confusions courantes** sur le système ce public est-il susceptible d'avoir ?

## Pendant l'entretien :

- Comment **vulgariser la complexité** sans la simplifier à outrance ?
- Quels **supports visuels** (schémas, tableaux) puis-je utiliser pour clarifier ?
- Comment **vérifier la compréhension** de la personne face à ces informations complexes ?

## Après l'entretien :

- Comment **m'assurer que l'information reste valide** dans le temps ?
- Quelle **veille active** dois-je mettre en place sur les évolutions du système ?
- Comment **documenter** les informations fournies pour assurer la traçabilité ?

Comment appliquer cette connaissance systémique en pratique concrète ?

## Dans la préparation :

- Constituer une **“boîte à outils E7”** avec :
- Schémas du système éducatif suisse (niveaux, financements)
- Liste des liens institutionnels incontournables ([SEFRI](#), [swissuniversities](#), [formationcontinue.ch](#))
- Tableaux comparatifs des diplômes (valeur, reconnaissance, accès)
- Préparer des **fiches “parcours types”** pour les situations récurrentes
- Actualiser régulièrement ses connaissances sur les **évolutions législatives** (LFPr, LEHE)

## Dans l'action (pendant l'entretien) :

- Utiliser un **langage précis** : distinguer “attestation”, “certificat”, “diplôme”
- **Vérifier systématiquement** l'accréditation des prestataires mentionnés
- Expliquer clairement la **logique des financements** : public (subventions) vs privé (marché)
- Orienter vers les **sources officielles** pour les validations ultérieures

## Dans l'analyse (après l'entretien) :

- Tenir un **journal des questions récurrentes** sur le système
- Identifier les **zones d'ombre** dans sa propre compréhension du système
- Participer à des **réseaux d'échange de pratiques** entre conseillers en orientation
- Réfléchir à des **améliorations possibles** dans la transmission de l'information systémique

## □ Mes insights personnels

Espace pour vos notes, réflexions, exemples concrets liés à votre pratique de l'orientation dans le système suisse. \* Exemple : “J'ai créé un tableau comparatif simple entre Tertiaire B et Quaternaire que j'utilise systématiquement en entretien. La confusion entre Brevet fédéral et CAS est très fréquente.” \* Exemple : “La question 'Ça coûte combien ?' nécessite toujours de clarifier d'abord : 1) niveau de formation, 2) type de prestataire, 3) situation personnelle (droit à des subventions).” \* Exemple : “Mettre en place une veille mensuelle sur [le site du SEFRI](#) et [swissuniversities](#) m'a permis de gagner en crédibilité et de répondre plus rapidement aux demandes spécifiques.” \* Exemple : “J'ai réalisé que beaucoup d'apprenants ne connaissent pas [la base des CFC/AFP](#). Je l'ajoute maintenant systématiquement dans mes ressources partagées.”

## □ Bibliographie et références

Auteur / Source	Titre / Description	Concept clé	Lien / Référence
<b>SEFRI</b> (2023)	*Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr)*	Financement des formations — subventions, conditions	<a href="#">Voir la fiche</a>
<b>ODA Santé</b> (2023)	*Système suisse de formation : vue d'ensemble*	Structure globale du système éducatif	<a href="#">Voir la fiche</a>
<b>Confédération suisse</b> (2023)	*Formation continue en Suisse : cadre légal*	Distinction formation professionnelle / formation continue	<a href="#">Voir la fiche</a>
<b>swissuniversities</b> (2023)	*Hautes écoles accréditées selon la LEHE*	Reconnaissance des diplômes et crédits ECTS	<a href="#">Site officiel</a>

## □ Ressources et outils de veille

### Institutionnelles :

- [Hautes écoles suisses accréditées selon la LEHE](#)
- [Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation \(SEFRI\)](#)
- [Base des formations professionnelles initiales \(CFC/AFP\)](#)

### Orientatives :

- [Base de données des formations continues](#)
- [Portail ODA Santé pour les métiers de la santé](#)
- [Orientation scolaire et professionnelle Valais](#)
- [Plateforme ADOR pour l'orientation](#)
- Hautes écoles suisses et autres institutions accréditées dans le domaine suisse des hautes écoles selon la LEHE :  
<https://www.swissuniversities.ch/fr/themes/enseignement-et-etudes/hautes-ecoles-suisses-accreditees>
- Formation professionnelle initiale sanctionnée par un diplôme fédéral AFP ou CFC.  
<https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/grundbildungen?offset=0&max=60>
- <https://www.vs.ch/web/osp/adultes>
- <https://www.ador-online.ch>

---

## □ Navigation

→ Retour à la [Page principale E7 — Renseigner une personne](#) → Retour à la [Compétence E Accompagner](#) → Retour à la [Page du Module MDA](#)

[fsea](#), [E7](#), [systeme](#), [formation](#), [suisse](#), [tertiaire](#), [B](#), [brevet](#), [fédéral](#), [cas](#), [das](#), [mas](#), [veille](#)

Page mise à jour le {{date | Auteur : [Eugénie Decré] | Version : 1.0}}

From:

<https://wiki.eugeniedeclare.com/> - **Formation en Conscience**

Permanent link:

[https://wiki.eugeniedeclare.com/doku.php?id=carnet:e7\\_renseignement:e7\\_systeme&rev=1769533421](https://wiki.eugeniedeclare.com/doku.php?id=carnet:e7_renseignement:e7_systeme&rev=1769533421)

Last update: **2026/01/27 18:03**

